



Ligue Occitanie de Vol Libre

Maison des Sports
190 Rue Isatis
BP 81908
31319 Labège

Compte rendu de la Réunion du Comité Directeur N° 4

du 15 décembre à Espiaube – Saint lary Soulan

PRESENTS :

Eric Irvoas Président, Hélène Davit Vice-présidente

Jean-Luc Lomon Secrétaire général

Marie-Agnès Altier, Laurent Chamerat, Alain Dedieu, Jean-Jacques Dousset, Patrick Fontana, Patrick Fouché, Muriel Hercher, Christian Laubertie, Régine Laubertie, Dominique Menez, Louis Mesnier, Michel Trouillet, Erwan Valais, Evelyne Viloteau, Patrick Vaugeois.

ABSENTS :

Stéphane Bodou, François Calmes, Jean-Jacques Cantagrel, Chris Cessio, Jean-Paul Couzinet, Julien Garcia, Pier 'Henri Garcia, Jean-Marc Gibrat, trésorier, Jean-Michel Mostacci, Pierre Roussotte, Brigitte Wash, Pascal Wisniewski.

Rédacteur de séance :

Jean-Luc Lomon

PROCHAINE REUNION :

Samedi 16 Mars Assemblée générale (Maison des sports Labège)

CALENDRIER 2018 DES REUNIONS DU COMITE DIRECTEUR :

Samedi 16 février 2019

ORDRE DU JOUR :

- Mot du président
- Présentation des nouveaux membres présents
- Point financier
- Point 2018 des commissions
- Préparation du budget 2019 (travail en commission)
- Suite préparation 2019, synthèse générale
- Préparation de l'AG 2018
- Approbation des tarifs de cession de tout le matériel de vol
- Autres questions
- Présentation de la mallette pédagogique Cerf-Volant
- Compte-rendu RASMO
- Compte-rendu ERF
- ETR + pôle
- Présentation « Rôles de la Ligue »
- Gestion du matériel de communication
- Divers

MOT DU PRESIDENT

Eric remercie Alain pour l'accueil au « Chalet de l'ours » et remercie les présents pour avoir fait le déplacement jusqu'à Saint Lary. Il souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du Comité Directeur.
Tour de table de présentation.

MOT DE L'ANIMATEUR SECURITE

Lors du précédent Comité Directeur a été créée la commission technique et sécurité. Alain avait souhaité que ce sujet soit abordé lors de chaque réunion du Comité Directeur.

La rubrique « la minute de sécurité » est présentée par Jean-Luc.

Suite à la diffusion de deux vidéos montrant la rupture d'un maillon principale, la FFVL a mis en ligne un document intitulé « Alerte rupture de mousqueton en vol ! ». Il est téléchargeable à l'adresse :

https://federation.ffvl.fr/sites/ffvl.fr/files/2018_Alerte_rupture_mousquetons.pdf

Alain insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas de lancer une psychose sur les maillons alu. Il n'y a pas d'accident avéré en pratique solo contre 2 en pratique biplace. Pour cette pratique, la liaison écarteur-élévateur doit se faire via des maillons inox. Sauf avis contraire du constructeur, les maillons alu ont une durée de vie de 5 ans.

Jean-Luc présente un diaporama sur le rôle de l'animateur sécurité au sein des structures. Cette présentation au format PowerPoint est disponible à tous les clubs et écoles qui en feront la demande.

POINT FINANCIER

En l'absence du Trésorier qui lui a transmis les données, Eric fait une présentation de la situation budgétaire.

La Ligue disposera d'une gestion analytique à partir de l'exercice 2019 ; cependant, à partir de la situation de gestion il est proposé ci-après un récapitulatif thématique.

2018 est la première année de plein exercice comptable.

Toutes les dépenses 2018 n'ont pas encore été enregistrées ; Eric presse l'ensemble des commissions pour que toutes les factures soient présentées au trésorier avant le 19 décembre afin de faciliter la clôture de l'exercice.

Remarques faites en séance :

Dépenses

La part divers semble importante (25%). Cet intitulé inclut les dépenses exceptionnelles de remise en état du matériel roulant, navigant et volant de l'ex-Ligue Languedoc Roussillon sont affectés ; il n'y en aura pas en 2019.

La part « compétition-HN » doit être complétée des dépenses en cours et devrait avoisiner 20%.

Il en va de même pour la commission « Education ».

Le budget de la commission « Evènements » (10%) a été réalisé comme prévu, c'est le fruit d'un bon travail.

Commission « Mixité et Accessibilité », 80% des dépenses concernent l'accessibilité, c'est la qualité des actions menées par Patrick et Jean-Jacques.

Recettes

Côté recettes, la Ligue n'a pas encore perçu les financements régionaux alloués ni les reversements fédéraux 2018.

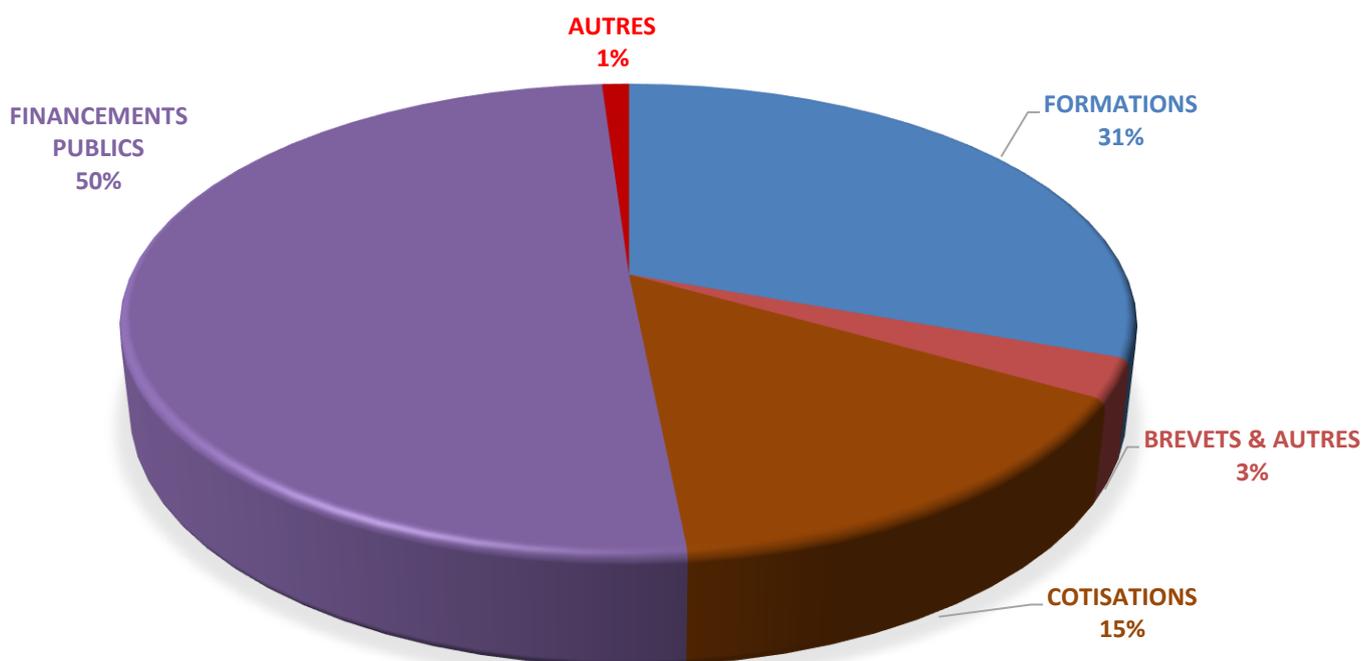
Eric attire l'attention du CD quant au volume apparent de la part publique s'élevant à 50% des recettes. C'est un risque car le montant des subventions baisses et qu'elles sont strictement fléchées.

La constitution de recettes systématiques propres à la ligue est un impératif. La formation en est une des sources fonctionne dont l'excédent peut être redistribué sans souci d'allocation spécifique.

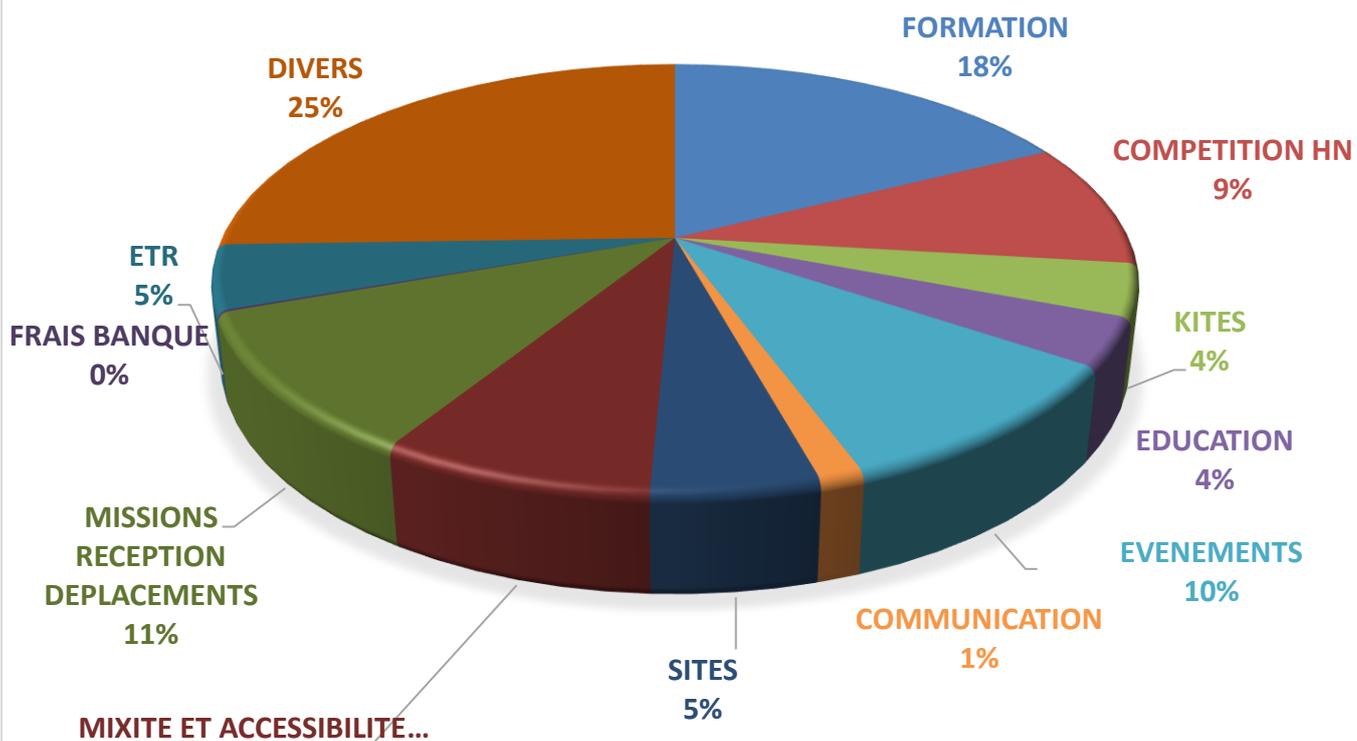
Trésorerie

La situation est saine, mais seule une bonne trésorerie (base 40000€ en début d'année) permet un fonctionnement fluide sans attendre les encaissements pour engager les dépenses et rend fluide son action.

RECETTES 21/11/2018



DEPENSES 21/11/2018



POINT 2018 DES COMMISSIONS

Jean-Luc présente le tableau de fonctionnement des commissions (voir annexe).

Il est convenu que le point d'entrée reste le secrétariat pour enregistrement et ventilation.

Un dossier partagé commission/trésorier va être mis en place (action Jean-Luc).

Les commissions souhaitent avoir un retour dès que les subventions sont payées aux structures (action Jean-Marc).

Il convient de rappeler aux structures le circuit des demandes de subvention ainsi que le rôle central du secrétariat.

Lors de l'envoi des factures, la commission concernée doit apparaître au moins dans le corps du message.

Une réunion bureau/secrétariat/comptable va être organisée afin de mieux structurer le suivi des demandes de financements. Une proposition sera faite au Comité Directeur.

Chaque commission a présenté un récapitulatif des actions (chiffrées) réalisées ou non au cours de l'année. Elles seront présentées lors de l'Assemblée Générale.

Certaines remarques plus générales sont cependant reprises ci-après ;

Commission formation

La formation étant une source de recettes pour la Ligue, la commission a été amenée à annuler des formations QBi pour cause de manque de participants (quota fixé à 6).

De même les formations sous tutorat ne doivent pas se multiplier car elles ne rapportent rien à la Ligue.

Les structures peuvent demander une subvention « formation ». L'étude se fait au cas par cas, la Ligue peut éventuellement se substituer à la FFVL pour les opérations « voler mieux » en cas de dépassement du budget national.

Aucune formation boomerang et cerf-volant.

Eric précise que les frais de déplacement des élus de la commission doivent être inclus dans le budget des commissions.

Commission kites

Le bureau a pris note de la démission de Frédéric Bouvard (élu kite terrestre) pour raison professionnelle.

Les effectifs licenciés Kite continuent leur baisse.

A noter toutefois l'enregistrement de 2 nouvelles écoles de kite depuis l'été.

Commission Haut Niveau – Compétition

Fonctionnement optimal car les ressources financières ont été à la hauteur des prévisions.

Le Haut Niveau parapente bénéficie d'un bon soutien de la part de la région Occitanie.

S'il n'y a pas eu de titre en 2018, Laurent se félicite de la bonne mobilisation de l'équipe Ligue.

Eric félicite Laurent pour le travail accompli sur la filière Haut Niveau parapente qui est désormais tout à fait opérationnelle et du niveau de son homologue alpine. Les ressources financières et techniques sont maintenant en place pour le pôle performance.

Commission éducation

Le tableau récapitulatif ne tient pas compte des actions menées sans participation financière de la ligue, faute d'en avoir été informé. C'est dommage car ce n'est que le reflet partiel de la réalité et donne moins de poids à la Ligue pour ses demandes.

Les actions cerf-volant et boomerang sont peu nombreuses faute de matériel.

Les structures (clubs et CDVL) manquent d'investissement dans les actions UNSS.

Commission événements

La commission aimerait recevoir des factures originales afin d'éviter des paiements multiples (demandes) ; difficile à faire car ne nombreuses sociétés dématérialisent leurs factures.

En 2019, il sera demandé plus de précision quant aux rubriques et intitulés des factures reçues des clubs.

La commission s'est vu attribuer le financement de la manche pré-PWC de parapente. Une réflexion sur une meilleure répartition compétition/événements doit être menée.

Eric rappelle qu'il a demandé que la commission compétition développe de nouveaux formats de compétition (marche et vol, PA ...). En fonction de l'arbitrage et de la politique de la Ligue, l'une ou l'autre des commissions se verra attribuer les ressources nécessaires.

Commission communication et web

Eric veut que la Ligue soit « visible ». La communication doit être grandement améliorée et la Ligue compte sur le renfort d'Evelyne.

Il rappelle que les commissions sont autonomes dans la gestion de leur budget après validation en début d'année par le CD. Toutefois en cas d'hésitation sur une décision, l'arbitrage du CD peut-être requis à tout moment.

Commissions sites de pratique et espace aérien

30% du budget ont été alloué pour l'entretien de sites ou des petits projets.

70% du budget vont à 3 projets importants réalisés ou en cours de réalisation.

Le montant des financements pour entretien va faire l'objet d'un calcul plus équitable, une proposition est en cours de finalisation.

Lors du prochain CD, il sera demandé à Pascal de faire un point sur ses rencontres et échanges et la situation des espaces aériens en Occitanie pour le Vol libre.

Commission accessibilité et mixité

-accessibilité

Eric félicite le binôme Patrick/Jean-Jacques pour le travail fourni et les résultats obtenus. Leurs actions ont largement dépassé le cadre géographique de l'Occitanie.

Patrick regrette que très peu de pilotes soient licenciés en Occitanie et souhaite pour 2019 amener certains à prendre leur licence dans notre Ligue.

-mixité

Peu d'action et une part du budget a été réattribuée à la partie « accessibilité ».

En conclusion

Le budget global reste légèrement positif, les commissions ont bien géré les sommes allouées et ont veillé à une juste répartition entre structures tout en respectant la politique définie par la Ligue.

PREPARATION DU BUDGET 2019 (SYNTHESE DU TRAVAIL EN COMMISSION)

Chaque commission a présenté une demande de budget pour 2019 (non reprises dans le compte rendu).

Les présidents de commission doivent rendre pour le 19 décembre un petit récapitulatif qui servira à la rédaction de la demande de financement pour le Conseil régional exercice 2019 et qui doit être finalisée pour le 31 décembre.

Ce travail servira également pour la présentation à la prochaine AG des rapports de commission et des projets 2019.

PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Chaque commission devra fournir pour fin janvier son rapport d'activité 2018 et son prévisionnel 2019.

Jean-Luc informe le CD que l'Assemblée Générale de la Ligue se tiendra le samedi 16 mars à la Maison des Sports de Labège. La salle de conférence, l'espace de convivialité et la cuisine ont été réservés pour l'occasion. Il s'agit d'en définir son format.

Le Comité Directeur est unanime à souhaiter que cela se fasse sur une journée avec un buffet offert aux participants à midi.

Christian et Patrick Fontana s'occuperont de la partie traiteur et de la mise en place du buffet. Ils se feront aider par des bénévoles recrutés parmi les participants.

Un budget de 10€ par personne leur a été alloué pour le traiteur, l'effectif sera fourni par Jean-Luc.

APPROBATION DES TARIFS DE CESSION DE TOUT LE MATERIEL DE VOL

Eric présente la grille de tarif élaborée par le bureau.

Il rappelle le contexte :

Tout le matériel volant est mis en vente pour des raisons de responsabilité et de gestion délicate d'un matériel sensible, cette question a été abordée et la décision de le céder avait été approuvée lors du CD de septembre 2018.

ET

Lors de la création de la Ligue OVL, l'ex-Ligue Midi-Pyrénées a apporté 25000€ somme qui a permis de commencer à fonctionner et 2 véhicules en excellent état alors que l'ex-Ligue Languedoc Roussillon n'a apporté aucune trésorerie. Par ailleurs les nombreux matériels dont elle disposait ont tous demandé soit des opérations de contrôle soit/et des opérations d'entretien onéreuses qui pèseront sur le bilan 2018 de la LOVL. La vente du matériel va donc permettre de constituer une contribution de l'ex-Ligue Languedoc Roussillon à la création de notre Ligue OVL et de couvrir les dépenses engagées.

Par ailleurs, comme déjà expliqué lors de la présentation du point financier, il est indispensable que la Ligue se constitue une trésorerie solide sous peine de devoir connaître des difficultés de fonctionnement. Les tarifs présentés ont été établis en concertation avec des professionnels revendeurs et les cadres techniques. Toutes les voiles de petites tailles ont déjà trouvé preneur. Le tarif « particulier » semble élevé, cette colonne a été ajoutée en ultime recours. Les mousses bag sont considérés comme des EPI et doivent être changés tous les 5 ans. SUPAIR nous a préconisé de tous les changer donc les sellettes seront vendues sans mousse bag. « Action jeunes » sous-entend toute structure qui fait des animations dans le cadre scolaire et de l'UNSS.

Matériel de vol LOVL (Tarifs de vente)

Voiles (23 dont 16 neuves)

Marque	Taille	Etat	Nombre	Actions jeunes	Clubs	Particuliers	Frais
OZONE Element 1	XS	neuve	5	500	800	1000	75
NEMO	XS	état correct	2	300	450	600	168/114
OZONE Element 1	S	neuve	8	500	800	1000	75
OZONE Element 1	S	état correct	3	300	450	600	168/152/164
OZONE Element 1	M	neuve	3	500	800	1000	75
OZONE Element 1	M	état correct	1	300	450	600	132
OZONE Element 1	L	état correct	1	300	450	600	137

23

Sellettes (15 dont 6 neuves) sans mousse bag (125€)

Marque	Taille	Etat	Nombre	Actions jeunes	Clubs	Particuliers	Frais
SUP AIR Mousse Bag	S	Neuve sans mousse bag	4	150	200	250	0
SUP AIR Mousse Bag	M	Neuve sans mousse bag	2	150	200	250	0
SUP AIR Air Bag	L	correct	1	NON	50	50	35
WHY NOT - Sportage	M	état correct sans mousse bag	3	100	150	200	35
WHY NOT - Sportage	L	état correct sans mousse bag	3	100	150	200	35

13

Parachutes de secours avec poches ventrales sous réserve d'aptitude après contrôle

Marque	Taille	Etat	Nombre	Actions jeunes	Clubs	Particuliers	Frais
SUP M 2007	M	RAS	4	150	150	150	?
SUP M 2006	M	RAS	1	150	150	150	?

Vote pour l'ensemble de la grille tarifaire :

Votants	15
Contre	1
Abstention	4
Pour	10

La grille tarifaire est adoptée.

APPROBATION DU TARIF DE CESSION DU FORD TRANSIT AU CDVL65

Le CDVL65 souhaite acheter le Ford Transit pour en faire une navette à Val Louron l'été et à Hautacam l'hiver. Cependant il ne souhaite pas l'acheter 3000€ mais 2500€.

Laurent fait remarquer que le véhicule ne sera fourni qu'avec un seul jeu de clef. L'absence de numéro et l'extrême usure de la clef ne permet pas de faire une copie utilisable. Pour avoir deux jeux de clefs utilisables il conviendra de changer le Neman + codage opération qui coûterait environ 600€.

Vote pour le changement du prix de vente du Ford Transit :

Votants	15
Contre	0
Abstention	4
Pour	11

Le véhicule sera vendu au CDVL65 pour 2500€, un chèque a été fait en séance et remis à Eric. A charge du CDVL65 de s'organiser pour le récupérer (contact Stéphane).

Il reste Toujours 2 véhicules à vendre :

1 Citroën Berlingo (prix à définir-action Stéphane)

1 Ford Transit (3000€ à débattre éventuellement)

AUTRES QUESTIONS

Faute de temps, ces questions ont été abordées très rapidement.

Présentation de la mallette pédagogique Cerf-Volant

Michel présente un ensemble de cerfs-volants nécessaires à l'animation d'une journée d'initiation/découverte.

On y trouve :

4 CV de 2m² avec barre de contrôle ;

2 Cv mono fil de 3m d'envergure environ ;

2 CV de 6 à 7 m²

20 CV mono fil pour le travail avec le public concerné.

L'ensemble du matériel pourrait être stocké dans une malle type cantine pour en faciliter le transport.

La valeur de la mallette pédagogique est évaluée à 1000€ environ.

Eric propose de financer 1 mallette par CDVL (13) en faisant une demande de subvention à la Région Occitanie au titre du budget équipement.

Eric demande à Michel de proposer un calendrier de formation (2 jours + 1 action) afin de former du personnel apte à se servir de ces mallettes.

Compte-rendu RASMO

Réunion très intéressante et enrichissante.

Compte-rendu ERF

L'équipe Régionale de Formation s'est réunie à Millau la veille du RASMO. 30 moniteurs fédéraux ou professionnels étaient présents.

A retenir le manque de candidat pour les formations accompagnateurs et animateurs qui devraient être présents dans chaque structure.

Eric souligne la qualité des interventions des 2 RRF Ligue qui ont mené la séance qui fut très dense car ramenée à 3 heures.

Equipe Technique Régionale

Un conseiller technique est présent dans chaque commission mais également sur le terrain.

2 membres de l'équipe sont présents à chaque réunion du Comité Directeur.

La fusion n'a pas engendré d'économie de fonctionnement, au contraire.

La Ligue dispose de 2 ETP à répartir sur l'ensemble de l'ETR. Le travail fourni par Laurent est sensiblement égal à un mi-temps. Cependant le calcul du temps à passer pour une action ou la quantification du temps passé est un exercice assez difficile. La répartition sur le reste de l'ETR est délicate cependant le travail est effectué.

Eric souhaite qu'en 2019 toute l'Equipe Technique Régionale soit présente à chaque réunion du Comité directeur.

Il rappelle également qu'il ne faut pas hésiter à solliciter l'ETR ne serait que dans le cadre du soutien aux commissions.

Présentation « Rôles de la Ligue »

Lors de la dernière réunion du Comité Directeur, Jean-Luc avait été chargé de faire une présentation des rôles de la Ligue qui pourrait être utilisée lors des AG des structures de la Ligue.

Il présente son travail (format PowerPoint) qui pourra lui être demandé.

Gestion du matériel de communication

Un ensemble de matériel de communication (FFVL) est stocké à Saint Martin de Londres. Ce local est éloigné et le matériel n'est pas utilisé. Jean-Luc demande que quelqu'un se porte volontaire pour stocker ce matériel et en assurer la gestion (distribution aux emprunteurs et restitution). Hélène se porte volontaire et va récupérer le matériel.

Ainsi pour la partie ouest de la Ligue, les emprunteurs s'adresseront plus particulièrement à Caroline au secrétariat et pour la partie Est à Hélène. Cette organisation n'est pas stricte mais devrait permettre une meilleure rotation du matériel de communication.

Divers

Pas de question

Tous les sujets ayant été abordés, la séance est levée.

Le secrétaire de la Ligue Occitanie

Jean-Luc Lomon



Ligue Occitanie de Vol Libre

Maison des Sports
190 Rue Isatis
BP 81908
31319 Labège

